



REGLEMENT DES EPREUVES DE RELAIS CROSS

3 épreuves de relais-cross ont été rajoutées au programme du cross national de Pacé Rennes métropole.

Pour chaque relais, une équipe devra être mixte et constituée de 5 relayeurs pour être classée.(3 hommes et deux femmes)

Les clubs ou associations pourront engager plusieurs équipes

Programme et horaires des relais

16h00 = relais des tous petits (école d'athlétisme)

16h20 = relais des Poussins et poussines

16h45 = relais des adultes (toutes catégories à partir des benjamins)

PARCOURS

Chaque relayeur aura à parcourir la distance de 500m pour les tous petits, 600 m pour les poussins et les poussines et 800m pour les adultes.

ENGAGEMENTS

Les engagements pourront se faire uniquement par courrier en téléchargeant le bulletin d'inscription (engagements gratuits)

En l'adressant à :

PACE EN COURANT BP 24229 35742 PACE CEDEX 2

RECOMPENSES

Un trophée ou coupe récompensera l'équipe vainqueur de chaque relais